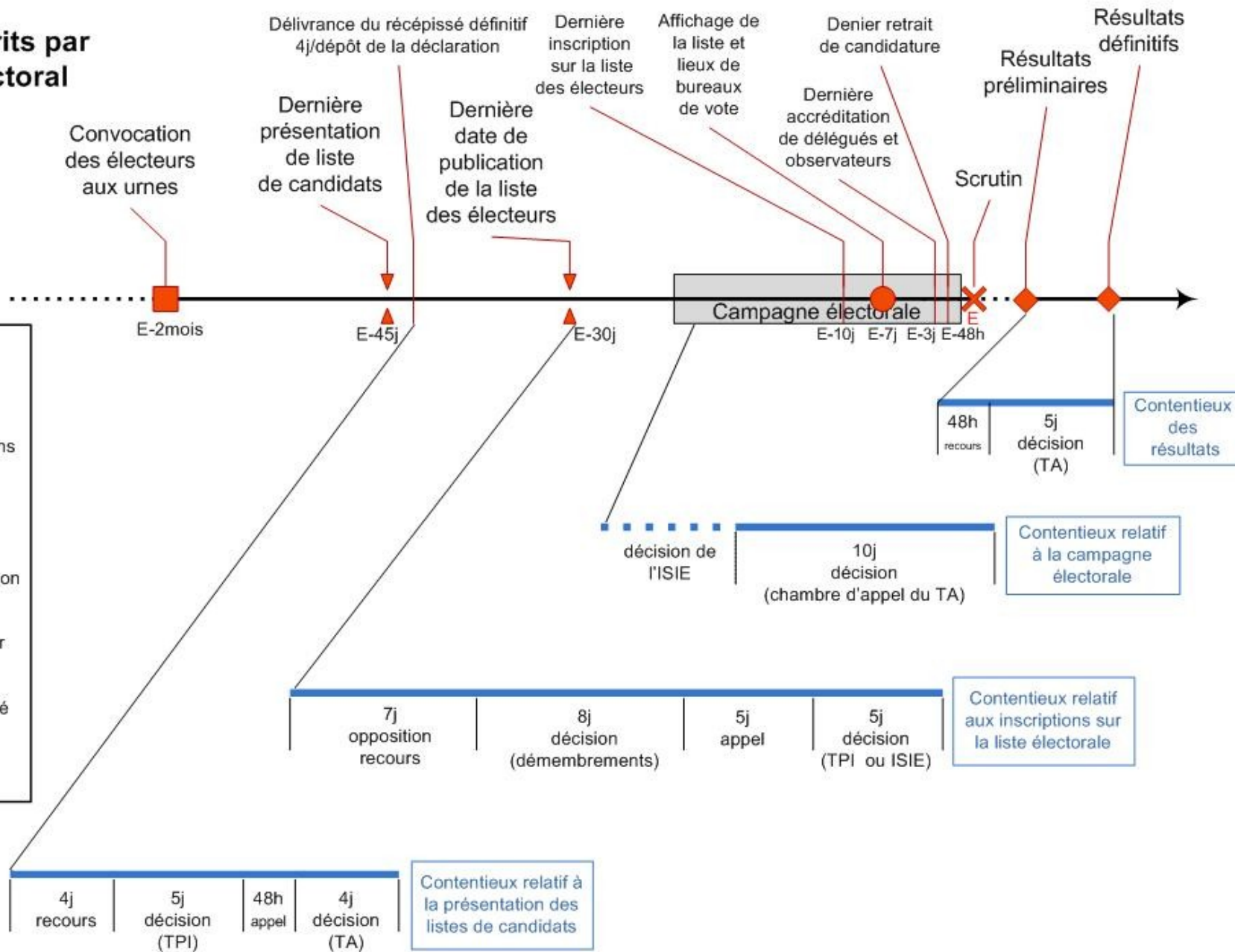


# **LES ELECTIONS DE LA CONSTITUANTE**

**Instance supérieure  
électorale indépendante  
ISIE**

# Délais prescrits par le code électoral

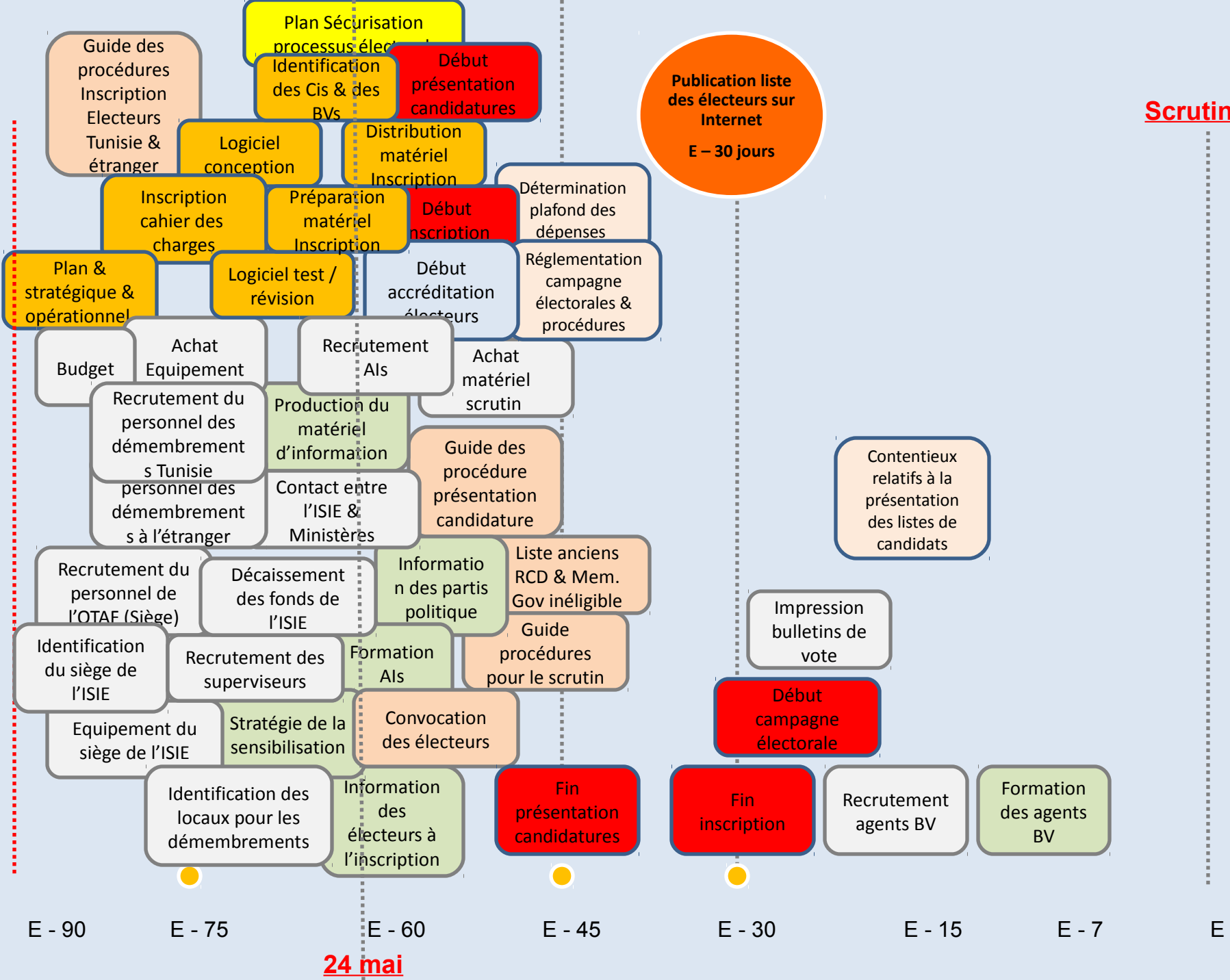


# Mise en place de l'ISIE

- Règlement intérieur
- Siège, bureaux de démembrements y compris à l'étranger
- Budget : Ministère des finances, dotations étrangères
- Personnel (termes de références, nombre): Siège, démembrements, étranger
- Formation
- Equipement, achats

# Cadre juridique

- Réglementation intérieur
- Cinq décrets
  - Circonscriptions
  - Convocation des électeurs
  - Article 15
  - Tunisiens de l'étranger
  - Financement campagne
- Réglementations
  - Calendrier
  - Media/Campagne
- Procédures
  - Inscription
  - Candidatures
  - Accréditation observateurs/délégués
  - Scrutin et dépouillement et résultats
  - Tunisiens de l'étranger
  - Contentieux
- Codes de conduite : médias, partis, observateurs

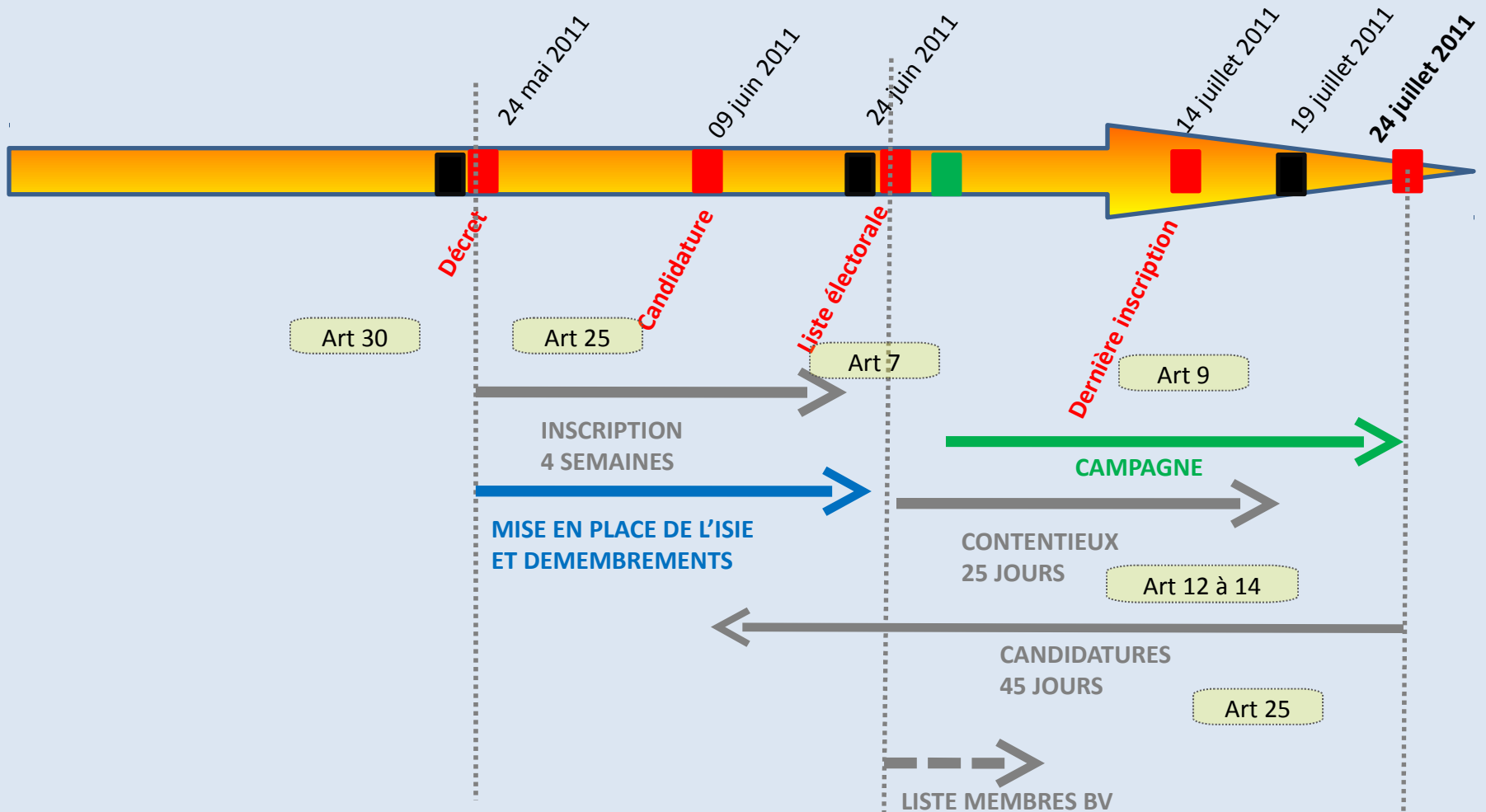


# Base de données CIN

- Impossible d'extraire automatiquement l'adresse des électeurs de la base de données:
  - environ 13 % d'adresses erronées (sondage);
  - un très grand nombre d'adresses incomplètes et donc non exploitables (impossibilité de localiser les titulaires de ces cartes);
  - Estimation 400 000 électeurs avec des anciennes cartes;
  - Les Tunisiens de l'étranger ont une adresse tunisienne sur leur carte d'identité (1.1 million)
- *Risque: devoir entreprendre une inscription active dans la mesure où l'adresse inscrite sur la carte d'électeur est erronée, incomplète ou absence de carte.*

# CHRONOGRAMME

## 24 juillet 2011



# CHRONOGRAMME

## 16 octobre 2011

Nom de la tache	Durée	Nom de la tache	Durée
Mise en place de l'OTAF	14 jours	Distribution matériel aux CI	3 jours
Mise en place des démembrements	10 jours	Période inscription des électeurs	28 jours
Recrutement des superviseurs	7 jours	Préparation de la liste provisoire	3 jours
Guide de procédure inscription	7 jours	Affichage de la liste provisoire	7 jours
Conception de la formation	7 jours	Contentieux inscription des électeurs	25 jours
Identification des CV	21 jours	Impression de la liste finale	2 jours
Identification des CI	21 jours	Convocation des électeurs	0 jour
Achat matériel d'inscription	14 jours	Périodeprésentation des listes	14 jours
Développement du logiciel d'inscription	21 jours	Décisionprésentation des listes	4 jours
Réception des listes d'exclusion	21 jours	Contentieux présentation des listes	15 jours
Préparation matériel d'inscription	3 jours	Campagne électorale	21 jours
Recrutement des agents CI	7 jours	Production bulletins de vote	21 jours
Formation des superviseurs	3 jours	Distribution matériel aux BV	4 jours
Formation des agents CI	2 jours	Jour du scrutin	1 jour